

METIER

ELECTRICIEN H/F

L'électricien assure l'alimentation en énergie d'appareils électriques, ou la réparation de ceux-ci.

Il installe ou intervient sur des réseaux électriques. A partir de schémas qui lui sont fournis, il exécute les travaux pour mener à bien sa mission.

Dans le bâtiment l'électricien installe des circuits électriques, il analyse les plans d'exécution afin de poser le chemin des câbles, le positionnement des accessoires (prises, interrupteurs,...), et le lieu d'installation du ou des compteurs électriques.

En matière de rénovation, il doit sans cesse improviser des solutions sécurisantes qui puissent s'accorder avec les exigences du bâti.

L'électricien passe certaines habilitations ou qualifications selon le domaine où il travaille (et selon la puissance des réseaux qu'il exploite). Il se tient à jour sur les dernières innovations qui touchent son métier et s'intéresse de façon générale aux nouvelles technologies.

a) Relations internes

L'électricien est sous la responsabilité du chef de chantier ou conducteur de travaux/chargé d'affaires. Outre son responsable, il est en relation avec le personnel d'exécution de son chantier.

b) Relations externes

L'électricien a des échanges avec les différents corps de métiers présent sur le chantier. Il doit coordonner le moment de son intervention avec les autres corps de métier du bâtiment. Il intervient entre la réalisation du petit œuvre et les finitions.

c) Responsabilités

L'électricien est responsable de l'ouvrage qu'il réalise. Il doit mettre en œuvre les contrôles nécessaires afin d'assurer la sécurité et la qualité du travail fourni.

d) Ses principales missions

- Lecture du schéma du réseau électrique
- Mise en place des aménagements pour l'installation d'un réseau ou sa rénovation
- Câblage depuis la source d'énergie
- Raccordement et dérivation du flux électrique
- Réalisation d'une phase de test et de mesure
- Localisation des dysfonctionnements
- Force de proposition sur des solutions alternatives innovantes

e) Sa formation

Le métier d'électricien demande de solides bases techniques. Même si l'expérience du terrain est irremplaçable, il ne faut pas négliger les connaissances insufflées par la formation initiale : CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques, CAP électrotechnique, BEP électrotechnique, énergie équipements communicants, Brevet professionnel Electricien, Bac professionnel équipements et installations électriques.